

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des mesures pour un accueil et un accompagnement social de meilleure qualité pour les personnes étrangères ou d'origines étrangères LGBTQIA+

En ce 20 juin – Journée mondiale des réfugié.e.s, la Maison Arc en Ciel de Verviers – Ensemble Autrement ASBL lance un appel à la mise en place de ces mesures en vue d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes étrangères ou d'origines étrangères LGBTQIA+ dans notre pays.



Avant-propos :

Notre association accueille depuis 10 ans des personnes étrangères ou d'origines étrangères LGBTQIA+ essentiellement en Demande de Protection Internationale.

Depuis 2019, nous sommes également reconnus comme opérateur ILI (APP) pour des permanences sociales spécifiquement destinées à ces usager.e.s.

Si le public LGBTQIA+ en DPI est plutôt méconnu, nous pouvons avant toute chose vous renvoyer vers notre livret : **Récits Livrés : Homosexualité, ici et là-bas** afin de vous imprégner de leur réalité. (<https://ensembleautrement.be/recits-livres/>)

Dans cet ouvrage, vous découvrirez 10 histoires de vie évoquées par nos bénéficiaires retraçant les faits vécus au pays d'origine en passant par le trajet migratoire, jusqu'à la réalité de leur quotidien en centre d'accueil.

L'accompagnement spécifique des personnes d'origines étrangères LGBTQIA+ et plus particulièrement les personnes migrantes nécessite des qualifications chez les travailleur.euse.s du secteur social des Maisons Arc-en-Ciel. Entre autres, la maîtrise des différentes étapes de la procédure relative à la DPI ainsi que des connaissances géo-politiques sur les réalités de vie LGBTQIA+ dans les pays d'origine.

Nous pouvons constater que le travail socio-administratif avec ce public est conséquent :

- Création du lien et mise en confiance avec des personnes en souffrance (stress post-traumatique)
- Explication de la procédure
- Rencontres régulières afin de permettre à la parole de se libérer
- Collaboration avec les différents acteur.ice.s qui agissent autour de la personne (AS, AI, infirmier.e.s, psychologues, médecins, ...)
- Contacts réguliers avec les avocat.e.s des bénéficiaires

Un détails plus précis des tâches en lien avec l'accompagnement de ce public est disponible dans notre dernier Rapport d'Activité (page 29 à 32) :

http://www.ensembleautrement.be/documents/rapportsdactivite/2022_Rapportdactivite_MAC_V_EA.pdf

Nous sommes actuellement la seule MAC à disposer d'un soutien dans le cadre des APP ILI, nous savons qu'au moins 4 MACs sur 7 accueillent de manière régulière autant de demandes de ce public. Il nous paraît donc essentiel de financer spécifiquement l'accueil et l'accompagnement des personnes étrangères ou d'origines étrangères au sein des Maisons Arc-En-Ciel.

Pour ce faire nous plébiscitons l'ouverture des APP ILI pour l'ensemble des MAC's et l'agrégation pour celles qui rentreraient dans les conditions. Nous estimons aussi qu'il ne faut pas cloisonner l'APP au seul titre d'assistant social ou d'infirmier communautaire. En effet, il existe des catégories professionnelles sociales qui ont une expertise à valoriser de par leur formation similaire et les outils acquis durant leur cursus (éducateur.ice, éducateur.ice spécialisé.e ou tout intervenant social possédant de l'expérience de terrain sur ces thématiques).

Avec notre expérience, nous estimons que pour mener un travail de qualité il est nécessaire de mettre en place **au minimum** 1.5 ETP travailleur.euse.s sociaux.ale.s pour ce public.

Au niveau de la MAC Verviers, deux tiers de nos dossiers annuels sont des DPI gérés par un 3/5ETP (à la suite du renfort accordé dans notre enveloppe en APP ILI 2022-2023 contre 1/4ETP de 2019 à 2021). Nous observons qu'un petit temps partiel constitue un frein au bien-être de l'utilisateur.e en ce qui concerne le lien de confiance. En effet, la possibilité de se voir offrir un temps plein dans une autre structure ne nous garantit donc jamais la stabilité à long terme de notre travailleur.euse social.e. À l'heure actuelle, tout le travail connexe aux permanences sociales ILI ne peut être rempli que par le renfort de deux travailleur.euse.s sociaux.ales sous les missions de l'agrément MAC.

En sachant que l'accompagnement de ce public est transversal et que les leviers d'actions nécessitent la coordination entre les différents niveaux de pouvoirs, nous souhaitons porter à la connaissance du gouvernement plusieurs axes ou dysfonctionnements que nous avons pu identifier :

1. La majorité du public que nous accueillons est en situation de stress post-traumatique en raison de la violence (physique, psychologique et sexuelle) vécue au pays additionnée à celle du parcours migratoire. Ces traumatismes sont renforcés par la vie en centre (Croix-Rouge/Fedasil/ sous-traitant du secteur privé) étant donné la promiscuité des personnes émanant des cultures qu'iel.le.s ont fui.

Il existe également une violence et une LGBTQIA+ phobie de la part de certain.e.s travailleur.euse.s sociaux.les. Si cette violence n'est pas toujours consciente, elle peut exister par manque de connaissances, de maladroitness (outing par exemple) dont les conséquences sont tout autant dramatiques pour le public qui bien souvent évite d'en parler à la direction de peur de mettre à mal leur procédure.

À ce titre nous encourageons la mise en place de formations spécifiques sur l'accompagnement des DPI LGBTQIA+ pour l'ensemble des équipes travaillant dans les centres. Nous désirons également que soit prise en compte l'état de vulnérabilité de ces communautés fortement fragilisées et ce afin de pouvoir proposer l'intégration dans des ILA. Nous demandons donc à ce titre l'extension ou l'ouverture supplémentaire de places en ILA plutôt que des centres spécifiques pour les DPI LGBTQIA+ (focus sur la composante LGBTQIA+, risque d'agression par l'extérieur, ghettoïsation, ...).

2. À l'heure actuelle le regroupement familial est impossible pour les DPI LGBT ayant le statut de réfugié car il dépend du cadre légal du pays d'origine qui ne le permet pas. La seule possibilité serait que le conjoint face également une DPI, ce qui n'est pas le cas pour les hétérosexuel.le.s. Nous souhaiterions que des dispositions soient mises en place pour permettre le regroupement familial pour les personnes LGBTQIA+.

3. Nous souhaiterions une réduction du temps d'attente pour l'introduction de la demande de naturalisation.

4. Nous désirons une uniformisation quant à l'accès des TH pour les personnes trans* en DPI en les intégrant totalement dans les demandes AMU (que le traitement ait commencé ou non au pays).

5. Nous souhaitons nous assurer de l'accessibilité à la Prep pour les personnes en centre d'accueil. À ce titre nous rejoignons la carte blanche de l'asbl Ex Aequo (<https://www.exaequo.be/files/Rapport-Activit%c3%a9s-Ex-Aequo-2022.pdf> pg 19-21).

6. Au même titre que les travailleur.euse.s sociaux.ales des centres, nous estimons que les avocat.e.s qui prennent en charge les DPI des communautés LGBTQIA+ devraient être formé.e.s et ouvert.e.s aux thématiques.

7. Il est également primordial de former les interprètes aux thématiques LGBTQIA+ : Certain.e.s font preuve de réticence à l'égard de la traduction qui doit être faite. Par exemple, lors de l'explication de la convention de Genève, certain.e.s professionnel.le.s ne veulent pas traduire toute la convention « ça ne les concerne pas ce passage ». *La notion de Persécution de groupe sous l'axe de l'orientation sexuelle et/ou de l'identité de genre (la notion de "persécution de groupe". Le CCE a établi qu'il y avait 'persécution de groupe' quand «une population déterminée est victime d'une persécution résultant d'une politique délibérée et systématique, susceptible de frapper de manière indistincte tout membre d'un groupe déterminé du seul fait de son appartenance à celui-ci» (CCE, arrêt n° 45396/AG, du 24 juin 2010, § 7.7 SOURCE: <https://www.refworld.org/pdfid/50b8a46f18.pdf>* De plus, certains faits ou propos relatés lors des auditions par nos bénéficiaires ne sont pas ou mal traduits sur une volonté subjective de l'interprète. Il est aussi très courant que par crainte, les bénéficiaires brident leurs discours quand l'interprète émane de la même communauté ethnique que lui/elle. Nous suggérons un grand chantier de formation des interprètes mais aussi des renforts afin de pouvoir diversifier les profils de ceux-ci.

Note réalisée en juin 2023 par l'équipe de la MAC Verviers – Ensemble Autrement asbl

BOVY Jonathan – Coordinateur (jonathan@ensembleautrement.be - 0495/13.00.26).

HARDENNE Vinciane - Éducatrice spécialisée (vinciane@ensembleautrement.be - 0491/30.22.28).

CLERCKX Antoine - Assistant social en charge des personnes étrangères et d'origines étrangères LGBTQIA+

(ILI) (antoine@ensembleautrement.be - 0499/63.89.73).

BAEYENS Daniel - Intervenant social en charge des personnes étrangères et d'origines étrangères LGBTQIA+

(ILI) (daniel@ensembleautrement.be - 0493/46.27.01).